

Un collectif s'oppose aux futurs travaux du Quai Sud

Jean-Claude Cicilien, membre de ce collectif évoque les raisons de cette opposition.

SERRIÈRES

« En fait, explique Jean-Claude Cicilien, au départ nous avons distribué dans les commerces une pétition manuscrite pour informer la population serriéroise et la mobiliser. Puis nous en sommes venus à déposer cette pétition intitulée *Non au projet de construction! Oui au projet d'aménagement du quai Jules-Roche sud à Serrières!* sur la plateforme internet: MesOpinions.com. »

UNE RÉUNION PUBLIQUE EN MAIRIE SAMEDI PROCHAIN

En voici un extrait essentiel: « *Nous, Collectif Quai Jules-Roche Sud à Serrières, déplorons le manque d'information et de communication du maire et du conseil municipal face à ce projet d'envergure. Nous le découvrons pour bon nombre d'entre nous par l'intermédiaire d'un courrier signé de l'ensemble des membres du conseil municipal, et déposé dans nos boîtes aux lettres les 19 et 20 novembre 2020. Mais ce courrier ne donne aucune information sur le projet, ni sur la chronologie de son déroulement! Nous, Collectif Quai Jules-Roche Sud à Serrières, disons: Non à ce projet dans l'état actuel, avec la construction de quatre nouveaux bâtiments sur le quai Sud à Serrières. Oui à un aménagement du Quai Sud de Serrières, en concertation avec les habitants et professionnels de notre commune.* » Jean-Claude Cicilien « Il faut bien comprendre que nous sommes pour un aménagement du quai sud, mais dans une vraie concertation et pas en construisant 4 bâtiments neufs sur 500 m². Nous



Jean-Claude Cicilien et Annie Bert, du collectif contre le projet d'aménagement municipal du quai sud. Photo: Jean-Marc Astorgue.

nous opposons à ces travaux pour trois raisons: la suppression de places de parking nécessaires aux commerces riverains, le contexte économique et la non-pertinence de construire des bâtiments neufs pour un marchand de cycles ou un bar à vin... quand des pas-de-porte sont déjà disponibles dans le village, enfin l'impact visuel et environnemental d'une telle construction cachant la vue sur le fleuve entre la base de loisirs et le bassin des joutes. Ce que nous voulons c'est une information et une étude de marché fiable sur l'intérêt de ces constructions commerciales. » La municipalité organise lors d'une permanence, une réunion publique d'échange sur ce projet en mairie samedi prochain de 8h30 à 12h30 et de 14 heures à 18 heures.

Jean-Marc Astorgue



[Retour à la page précédente](#)